

Au Courant du Lac

Photo: Sylvie Bourgeois

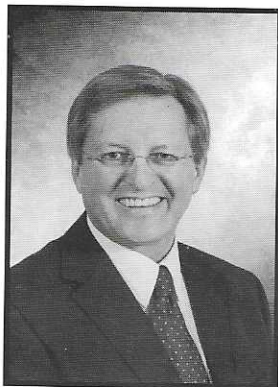


Photo: P-R C

Sommaire

Le maire vous parle.....	2
Votre conseiller municipal.....	3
Exercices de mise en forme.....	4
Matricule # 166.....	5
A.P.L.K.....	6
Fête nationale.....	8-9
Clin d'oeil paroissial.....	10

Ligue de sacs de sable.....	11
Peintres amateurs.....	11
Bibliothèque.....	11
Tacon-site.....	12
A.F.É.A.S.....	13
La Jouvence.....	13
Concerts de la chapelle.....	14



Le maire vous parle



Notre projet de reconnaissance du secteur d'Arvida comme patrimoine mondial de l'UNESCO, vient de franchir une nouvelle étape. En effet, le conseil municipal de Saguenay vient d'adopter un règlement de reconnaissance et de protection du patrimoine pour les 735 maisons construites dans les années 30 après l'arrivée d'Alcan.

Concrètement, l'adoption de ce règlement signifie qu'une enveloppe budgétaire sera disponible pour aider les résidants désireux de procéder à des rénovations extérieures. En contre partie, ces derniers devront se soumettre à certaines conditions pour conserver le plus intact possible l'état du patrimoine. J'ai grandi dans ce quartier et ça n'a presque pas changé. On veut que ça reste tel quel et que ça s'améliore, mais dans le même style.

Dans un autre d'idée, les travaux du centre-ville de Kénogami progressent normalement et donneront une toute nouvelle image au secteur cet automne. Rappelons qu'il s'agit d'ouvrages totalisant 12,8 millions \$. Au moment où vous lirez ces lignes, la bibliothèque sera aussi rouverte dans de nouveaux locaux.

Enfin, le Défi Pierre Lavoie a connu un succès exceptionnel à sa deuxième édition, du 18 au 20 juin dernier, alors que l'instigateur de cette activité a parcouru une grande partie du Québec en un peu plus de 48 heures. Son initiative vise à ramasser des fonds pour les maladies génétiques et à inculquer une nouvelle philosophie aux Québécois, laquelle est axée autour d'une saine alimentation et de l'activité physique.

Une réussite de cette ampleur est phénoménale. Mobiliser la province dans un événement sportif de cette envergure, cela mérite des félicitations. Plus le temps passe, plus Pierre Lavoie confirme son extraordinaire personnalité.

Pour terminer, je profite de l'occasion pour souhaiter de belles vacances estivales à tous les lecteurs d'Au Courant du lac et au plaisir de vous retrouver dès la prochaine édition.


M. Jean Tremblay
Maire de Saguenay

Vous pouvez écrire au maire :
jean.tremblay@ville.saguenay.qc.ca



CONSTRUCTION RMS Inc.
R.B.Q. 8260-6062-21
MEMBRE APCHQ

Marc Bouchard (Cell.) 592-7413

Steeve Bouchard (Rés.) 542-9641
(Cell.) 820-6602

Télécopieur (418) 542-6341

3752, chemin du Quai, Lac Kénogami, Québec G7X 7V6

CONSTRUCTION NEUVE
ET RÉNOVATION
Industrielle, commerciale
et résidentielle

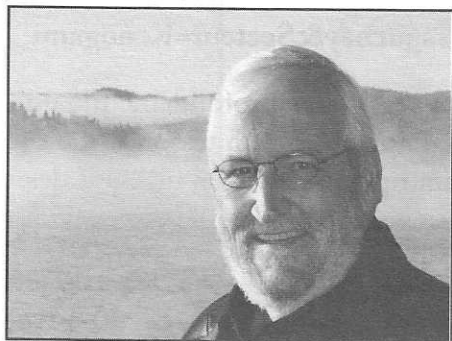


Pierre Tremblay s.s. 

PROTHÈSES • Sur implants
• Complètes • Partielles

Souriez, la vie ne sera que plus belle!

542-3915 3954, de la Fabrique
Jonquière, QC G7X 3N2
Fax: (418) 542-3063 pierre.tremblay@bellnet.ca



Votre conseiller municipal **Paul-Roger Cantin**



Bonjour cher(e)s
ami(e)s,

Quelle belle journée remplie d'activités nous avons vécue le 24 juin dernier sur le site historique et patrimonial qu'est celui de la chapelle Saint-Cyriac (*). Une première dont nous nous souviendrons longtemps. Une participation remarquable de la population de Lac-Kénogami tout au cours de la journée. (Nous estimons à plus de 500 le nombre de personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des activités organisées par le comité). En étroite collaboration avec les gens de la fabrique St-Dominique, une solide organisation secondée par une équipe de bénévoles dévouée avait préparé tout un programme qui s'est déroulé admirablement au cours de la journée. Je tiens à remercier personnellement tous ces organisateurs et tous ces bénévoles (*) pour le dévouement et la disponibilité dans la planification et le déroulement de cette belle fête. Espérons qu'elle deviendra une activité annuelle.

Plusieurs choses demeureront permanentes sur le site suite à ces activités. D'abord, quelques dizaines d'arbres nouvellement plantés, un mât où le drapeau du Saguenay va flotter avec fierté en permanence, un «tacon-site» y a été aménagé (*), et l'apothéose, c'est la mise en lumière de la chapelle avec un système très sophistiqué d'éclairage composé de 49 lampes "LED" contrôlées par un ordinateur et qui changent continuellement l'atmosphère. La noirceur venue, une gamme infinie de couleurs et de teintes (on me parle de 16,000,000 de possibilités) se succèdent pour créer une illumination, je pense, unique au monde de notre magnifique chapelle. Allez voir ça si vous n'en n'avez pas encore eu l'occasion, c'est à ne pas manquer. Ce spectacle aura lieu en permanence de la tombée de la nuit jusqu'à +/- minuit et ce toute l'année. Ce sera un phare pour les plaisanciers et un excellent repère pour les motoneigistes. C'est une autre étape dans le projet de mise en valeur et l'exploitation de ce site exceptionnel. Notre chapelle est connue et reconnue et le sera de plus en plus. Elle est "LA" référence au Lac. Les Concerts à la Chapelle reprennent dès le 29 août avec

une programmation des plus variée (*). D'autres projets sont en préparation afin que ce lieu devienne "un lieu touristique et de bon goût". Un système de surveillance par caméra-infrarouge a aussi été installé dans le clocher de la chapelle ainsi que sur le terrain de l'Éperlan afin d'y exercer une protection permanente.

Les travaux vont bon train dans plusieurs secteurs du territoire, certains étant déjà terminés et d'autres en voie de l'être. Jamais le territoire de Lac-Kénogami n'a vu autant d'employés municipaux en action. Les aménagements de la piste cyclable sont aussi commencés et le tout devrait être passablement avancé cet automne. Une première halte de repos multi-usagers (automobilistes, cyclistes, piétons et l'an prochain plaisanciers) avec toilette est déjà installée sur la route des Bâtisseurs à la hauteur du pont de la rivière Cascouia et une autre halte avec services complets incluant des douches et ravitaillements sera disponible au dépanneur Le Baladeur du chemin du Quai.

L'échéancier pour les travaux du creusage de la rivière-aux-Sables est respecté et nous devrions, si tout continue à aller comme prévu, rouler sur un nouveau pont dès la fin de cet automne. Malgré ce que quelques-uns en pensent, notez que ces travaux n'ont aucune influence sur le niveau du lac. Nous avons eu jusqu'à maintenant, un été plutôt exceptionnel (plusieurs disent que c'est du jamais vu), concernant la température et aussi une belle occasion de mesurer et de démontrer l'efficacité du nouveau plan de gestion estival de niveau du lac qui est en vigueur depuis juillet 2006. C'est le monde à l'envers. Vous vous rappelez? Ce problème avait amené à la fondation de l'APLK en 1983 et toutes les démarches entreprises au cours des ans aboutirent à une solution négociée et permanente en 2006. Quand à peu près tous les cours d'eau du Québec sont en manque d'eau, le niveau d'eau du lac Kénogami s'est maintenu de manière exemplaire. Les gestionnaires du lac au Ministère font un excellent travail. On peut d'ailleurs vérifier chaque jour l'évolution de la situation sur le web. Voir :

(Suite page suivante)

J'ai encore vu dernièrement des jeunes sauter du pont de la rivière Cascouia et se lancer dans le vide d'une hauteur de plus de quarante pieds. C'est excessivement dangereux car à cette hauteur, le corps entre dans l'eau comme une roche et les membres pourraient se briser sous la force de l'impact. Même s'il y a des affiches interdisant de se baigner et de sauter, les jeunes m'ont dit que le danger était amplement compensé par le "trill" de sauter.

quand un jeune enfant s'est coupé profondément à un pied sur une plage en marchant sur un tesson de bouteille. Cet incident aurait pu être évité en utilisant des cannettes ou des verres de plastique. (Pensez-y, le civisme est toujours de mise et il en va de la responsabilité des plaisanciers)

*(voir photos et textes plus loin dans ces pages)

J'ai maintenant une demande particulière à faire à tous les utilisateurs du lac et en particulier des plages afin de ne pas utiliser de bouteilles de verre et de verres en verre afin d'éviter ce qui s'est passé il y a quelques jours

À la prochaine... ✿

Paul-Roger Cantin
Cellulaire : 418-540-1716

« On grouille ou on rouille! » : troisième année!

Tous les lundis et mercredis, de 16 heures 30 à 17 heures30, une vingtaine de personnes se donnent rendez-vous à la grande salle de l'édifice municipal pour des exercices de mise en forme.

Karen Gagnon, notre entraîneuse professionnelle, nous prépare une série de mouvements adaptés à nos besoins. La première partie est consacrée à développer notre cardio, la deuxième à renforcer tous nos muscles (ou presque) et on termine par une période d'étirements et de relaxation. Tout cet entrainement se fait dans une atmosphère très cordiale.

Cette année la session débutera le mercredi 8 septembre et se poursuivra jusqu'au lundi 20 décembre2010

Cette activité est chapeautée par le Club La Jouvence et est offerte à 65\$ pour les 15 semaines. Les personnes qui ne sont pas membres de la Jouvence peuvent le devenir au coût annuel de 20\$ ou devenir Ami de la Jouvence à 10\$.

L'activité est offerte autant aux hommes qu'aux femmes et, pour s'inscrire, il suffit d'appeler Nancy Bédard au numéro 418-547-5583 ou Ginette Hubert au 418-695-4731.

Veuillez aussi noter que l'activité Yoga sera de retour en janvier prochain avec Geneviève Girard, professeure à l'École S.M.G. et que la responsable Suzanne Maltais communiquera les informations dans le prochain numéro du journal.

Bienvenue à tout le monde pour la rentrée le 8 septembre prochain!

Ginette Hubert

Jean-Rock Simard
représentant

**PUISATIER
DE
DELISLE**

3102, av. du Pont Nord
Alma QC G8E 1S1
Tél.: 418 662-2692
Télec.: 418 668-0871

puisatiersdedelisle@cgocable.ca

FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS (6 À 60 POUCES) - VENTE ET INSTALLATION
DE POMPES - SERVICE D'HYDROFRACTURATION - EAU GARANTIE

NOUVEAU: FORAGE DIRECTIONNEL

RÉCUPÉRATION BEAUDOIN MÉTAL
5316, CH DU QUAI, LAC KÉNOGAMI QC
Remorquage
Ventes pièces d'autos
Récupération d'autos

CLAUDE BEAUDOIN
PROPRIÉTAIRE

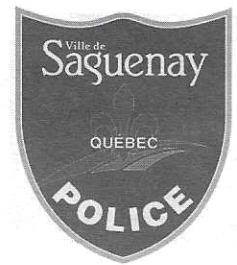
TÉL : (418) 547-4528





Éric Tremblay matricule # 166
agent Bureau de la Sécurité des
Milieux (BSM)
418-699-6000 Quartier général
de la police de Saguenay
911 Urgences

Sécurité publique de la Ville de Saguenay



Depuis quelques mois j'assure une présence plus accrue autour du lac Kenogami, plusieurs citoyens sont venus me rencontrer au point de service, j'ai rencontré des résidents afin de les sensibiliser sur la réglementation municipale concernant le fait de nourrir les canards. Je demande votre collaboration à tous.

Canards Illimités Canada (CIC) recommande de ne pas nourrir les canards. Les nourrir augmente les risques de rencontres malheureuses entre humains et animaux, diminue l'instinct de recherche des canards et les rend dépendants de la nourriture humaine. En évitant de les nourrir, vous aidez à maintenir les populations de canards en bonne santé et à préserver leur comportement naturel.

Règlement municipal de Ville Saguenay VS-R-2007-50 (Animaux)

Interdit de nourrir les canards

Article 6.5 Constitue une nuisance le fait de nourrir, de garder, ou autrement attirer des pigeons, des mouettes, des canards, des écureuils ou tout autre animal vivant en liberté ou animal errant dans les limites de la ville en distribuant de la nourriture ou en laissant de la nourriture ou des déchets du même genre à l'air libre de façon à nuire à la santé, à la sécurité ou au confort d'une ou de plusieurs personnes du voisinage.

Chiens errants

Article 5.4 Tout propriétaire, possesseur ou gardien d'un animal est tenu d'exercer sur cet animal une surveillance adéquate de façon à ce que ce dernier ne puisse errer dans les rues ou endroits publics ainsi que sur les terrains privés sans le consentement du propriétaire ou occupant d'un tel terrain

Amende 100 \$ + 44 \$ = 144.00 \$

Sécurité nautique

Les agents affectés à la sécurité nautique ont effectué des sorties sur le lac Kénogami, de la vérification et des avertissements sur les équipements de sécurité ont eu lieu.

Il y aura d'autres patrouilles nautiques, afin de rendre notre plan d'eau sécuritaire pour tous les utilisateurs.

Source:

- Code de la sécurité routière
- Règlement municipal Ville Saguenay
- <http://www.ducks.ca/fr/ressources/general/faq/faq2.html>

Hydrogéologie

EXPERTS - CONSEILS

AquaTer-Eau inc.

Environnement

Christian Denis, ing. M.Sc.A.
Président, Hydrogéologue

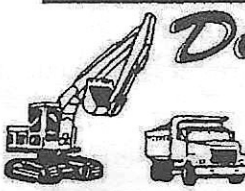
aquatereau@videotron.ca

428, Rimbaud
Chicoutimi QC G7H 7N8
Tél. & Fax: 418-612-1102
Cell: 418-550-8460

EXCAVATION

Denis Brisson inc.

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q.: 2863373301

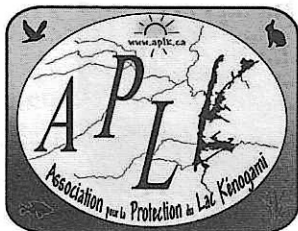


Tél.: (418) 542-7989
Fax: (418) 542-8660

TRANSPORT
TERRE • SABLE • GRAVIER
DÉNEIGEMENT

ur: 5672, Chemin de la Chapelle Lac Kénogami (Québec) G7X 0H9
ntrepôt: 3246, St-Dominique, Jonquièrre (Québec) G7Y 1B3

ENTRÉES D'EAU - CHAMPS D'ÉPURATION



Le schéma d'aménagement de la Ville de Saguenay, un travail de Titans!

Quand je regarde le lac Kénogami, si beau et si naturel, je ne peux m'empêcher de me questionner sur les visions et objectifs de nos fonctionnaires municipaux, quant au développement et à la conservation de notre espace de vie. Alors, je me suis dirigée sur le site de Ville de Saguenay, en espérant y trouver des informations pertinentes. Et j'ai trouvé. Le document de 93 pages, intitulé « Schéma d'aménagement et de développement », très bien fait (même si au début de la lecture, on est un peu rebuté par son côté très technique) m'a un peu rassurée, quoique je reste avec un sentiment de flou. Et je vais vous expliquer pourquoi un peu plus loin. Je me suis donc arrêtée plus spécifiquement sur les sections parlant des espaces verts, forestiers, de villégiature ou récréatifs.

Trois éléments essentiels du documents sont:

La Ville désire assurer une exploitation rationnelle et durable de la forêt privée. Elle vise :

- Le maintien d'une couverture forestière, la protection des milieux sensibles, la protection du réseau hydrographique ;
 - Le maintien et l'amélioration de l'état de la productivité des écosystèmes forestiers (régénération) ;
 - La conservation des ressources pédologiques et hydriques (pentes fortes, milieux humides, etc.) ;
 - Contribution au bilan global de carbone (maintien de superficies forestières, remise en production, etc.). »
- Fort bien.

Il est dit aussi, dans les orientations, et je cite:

Orientation

Favoriser un développement polyvalent du milieu forestier tout en respectant les principes du développement durable.

Objectifs

Terres publiques

- Concilier l'exploitation des ressources forestières avec les autres utilisations du territoire par des techniques et pratiques appropriées, tout en favorisant l'atteinte de la pérennité de la matière ligneuse ;
- **Conserver le couvert forestier du versant sud du lac Kénogami ;**

La forêt constitue un paysage qui contribue au concept de ville dans un parc naturel.

Il est dans l'intérêt de maintenir et de conserver un couvert forestier pour conserver l'environnement naturel de la ville.

Les interventions forestières doivent être restreintes, selon certaines conditions dans certains secteurs :

- Le Cap-à-l'Ouest, la rivière Saguenay et le lac Kénogami;
- En bordure des principaux cours d'eau ;
- À proximité des secteurs de villégiature concentrés et des principales voies de circulation.

Orientation

Préserver les composantes paysagères et les milieux d'intérêt.

Objectifs

- Assurer la pérennité du couvert forestier en bordure des cours d'eau (patrimoine riverain) et des voies de circulation ;
- Encadrer les pratiques d'intervention en milieu forestier à proximité des secteurs sensibles et des secteurs de villégiature ;

Les espaces récréatifs et les espaces verts

Ville de Saguenay dispose d'un nombre important de grands espaces récréatifs et d'espaces verts. Il s'agit des espaces suivants :

Orientation

Reconnaître, consolider, protéger et mettre en valeur les grands ensembles récréatifs et naturels.

Objectifs

- Assurer la protection et la mise en valeur des parcs et espaces verts ;
- Promouvoir l'accès et l'utilisation des sites sur le territoire ;
- Poursuivre le développement du potentiel des grands espaces récréatifs au coeur des milieux habités ;
- Permettre des utilisations innovatrices en matière environnementale et patrimoniales ou des usages en complémentarité avec l'activité principale dans les secteurs non développés des grands espaces récréatifs et naturels.

Mettre en valeur le parcours riverain des rivières et du lac Kénogami.

- Renforcer, protéger et régir l'aspect naturel des couloirs des rivières et du lac (avec des outils réglementaires);
- Adapter la foresterie à l'encadrement visuel, à la villégiature ou au patrimoine riverain ;
- Améliorer l'image générale du parcours riverain ;
- Assurer la protection et la mise en valeur des parcs et espaces verts en bordure des rivières ;
- Aménager ou compléter le réseau cyclable le long des cours d'eau pour créer des liens entre les arrondissements et avec la rivière Saguenay ;
- Assurer la protection et la mise en valeur des terrains riverains appartenant à la Ville, aux gouvernements ou à la grande entreprise (adopter un programme d'acquisition). »

Vous allez me demander pourquoi je vous fais lire tout ceci? Peut-être, vous direz-vous, parce que je n'ai pas d'opinion? Et bien non Mesdames et Messieurs. Je vous fais lire tout ceci pour vous demander votre sentiment après cette lecture. Pour savoir si, vous aussi, vous avez comme une impression de vide. Ou de trop plein.

Je me suis rendue compte finalement, que c'est une brique de travail ÉNORME! Mais qui peut réaliser tout cela? Avec tous les intervenants qui veulent tous jouer dans la même cour? Qui veulent tous avoir leur part de bénéfices? Les uns plus gourmands que les autres? Comment on va y arriver? Certains de nos élus font un travail gigantesque et méritent toute ma gratitude. Mais comment peuvent-ils, dans cette mer de noeuds, avoir le courage et nous promettre de réaliser ça?

Ça me sidère.

Tout ce qui est écrit là est merveilleux. Si cela se concrétise. Ce que je souhaite ardemment. Et vous?

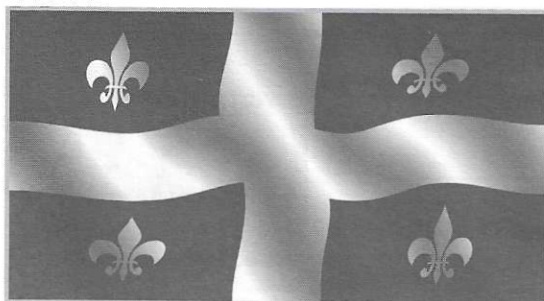
France Morin

APLK

ps ayons confiance en la nature... humaine!

Louis Brown Samuel Trépanier Brown 2416, rue St-Dominique Ville Saguenay - Jonquière Québec G7X 6K6 418 547.2313 fax : 418 547.8992 	étude notariale société en nom collectif Brown	DENIS GIRARD INC. Lic. RBO: 2620 9478 80 EXCAVATION - TERRASSEMENT TERRE, SABLE ET GRAVIER Installation septique complète DRAINAGE 2650, St-Dominique, Jonquière, QC G7X 6P3 TÉLÉPHONE: 547-0001 FAX: 542-1451
--	--	---

Août - Septembre 2010



La Saint-Jean-Baptiste Fête

La messe



**La messe fut présidée
par l'abbé Louis-Marie
Beaumont**



**Merci au comité organis
Cantin, André Fradette,
blay) ainsi qu'aux génér**

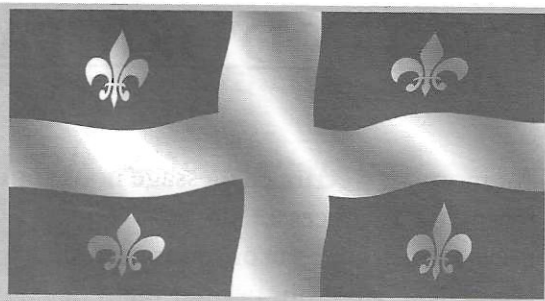


**Discours patriotique par le
député Sylvain Gaudreault**

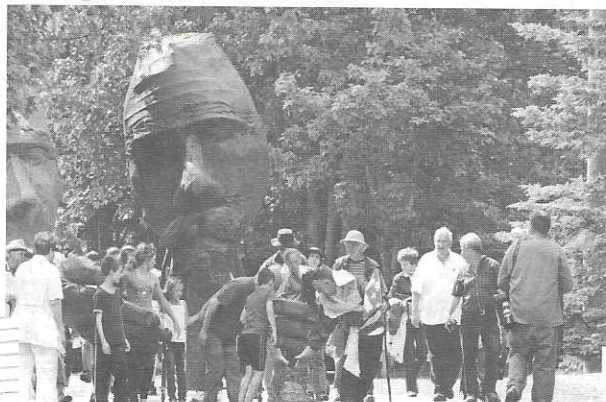
Festivités



te e nationale du 24 juin



Inauguration du tacon-site



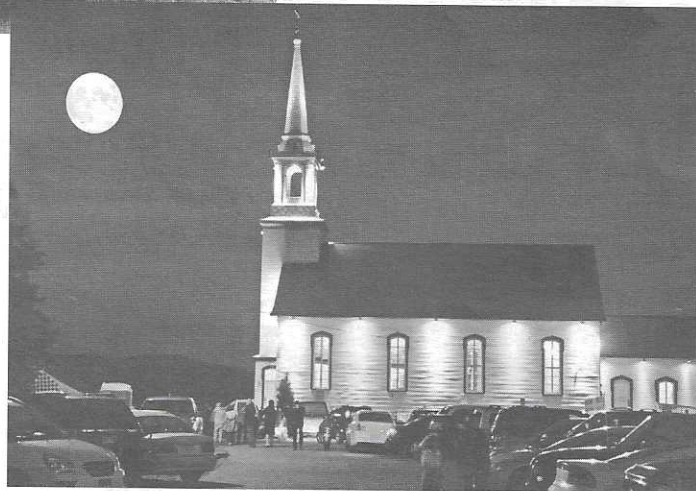
r (Sylvie Brassard, Paul-Roger
nie Lamercier et Martin Trem-
bénévole pour cette journée !



Lancement du nouvel éclairage de la chapelle



Groupe Cantin Bégin



Photos: P-R C

UN CLIN D'OEIL PAROISSIAL

Au moment d'écrire ce message nous sommes en plein temps de vacances et de beau temps... Quel bel été nous avons! Une saison pour se reposer et se refaire. Une saison aussi qui permet plein de contacts avec les personnes qui vivent près de nous; une saison de sourires, de bonjour, de comment ça va???

Pour le présent message je ne peux me permettre de laisser passer cette belle journée du 24 juin 2010. Notre fête de la Saint Jean Baptiste qui a débuté avec la messe, la bénédiction des plaisanciers suivi de la parade des bateaux, l'inauguration du tacon-site du Pèlerin, le souper avec la levée du drapeau et la soirée musicale avec le groupe Cantin & Bégin. À la brunante, l'illumination de notre Chapelle. Que c'est beau de voir toutes ces couleurs changer et illuminer notre lieu de culte qui est là depuis maintenant 108 ans.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont permis cette journée. Il y en avait beaucoup et de tout horizon. Un sincère merci à vous tous et toutes. De plus, il y avait tout un comité d'organisation. Un merci spécial à Mesdames Sylvie Brassard et Sophie Lemerrier ainsi qu'à M. Paul-Roger Cantin, notre président d'honneur, qui était aussi de l'équipe pour la planification et la coordination de toute la journée. Ce fut une journée magnifique, pleine de rencontres des plus intéressantes les unes que les autres.

Aussi chers paroissiens et paroissiennes, ne vous gênez surtout pas pour amener votre visite afin de montrer ce

petit joyaux de Saint Cyriac. L'illumination pour la

saison estivale débute à 20h30 pour se terminer à 23h30. Nous reverrons la programmation cet automne et cet hiver aussi afin de s'ajuster avec la tombée du jour...

Je tiens à rappeler nos rassemblements hebdomadaires du dimanche matin à 9h30 et du mercredi soir 19h. Nous annonçons aussi la visite annuelle au cimetière qui aura lieu le 12 septembre 2010, après la messe dominicale. Ce sera vers 10h30 au cimetière de Saint-Cyriac situé sur le chemin du Quai. Chacun et chacune vous êtes invités à venir prendre un temps de recueillement avec nos parents, nos amis, nos ancêtres qui nous précèdent en vie éternelle à laquelle nous aspirons tous et toutes. Il est bon de se rappeler nos disparus et de visiter notre si joli cimetière au moins une fois l'an.

Enfin je termine avec des vœux de bonne fin de vacances. Je souhaite en plus que ces vacances 2010 puissent permettre de continuer à améliorer notre « être-ensemble » si nécessaire à toute communauté. Une communauté comme la nôtre le mérite et de plus je peux même dire qu'elle le transparaît ce bonheur de vivre. Alors à chacun et chacune bon mois d'août et septembre 2010.


Martin Tremblay, M.A., agent de pastoralité





OPTIMUM

CLINIQUE VISUELLE

3750, BOUL. DU ROYAUME, C.R. 2010, JONQUIÈRE (QUÉBEC) G7X 7X6
TEL.: (418) 542.7585

CHICOUTIMI: 400, DES SAGUENÉENS, SUITE 06, (QUÉBEC) G7H 5S5
TEL.: (418) 545.9391 • FAX: (418) 545.9836

VILLE DE LA BAIE: 2100, RUE BAGOT (QUÉBEC) G7B 3Z3
• TEL.: (418) 544.7789 • FAX: (418) 544.7789

ALMA: 725, CH. DU PONT TACHÉ NORD, ALMA, G8B 5B7
TEL.: (418) 668.3622 • FAX: (418) 668.5992

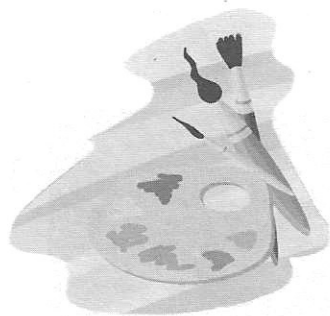


Déneigement;
Excavation;
Fosse septique;
Champ épuration;
Transport gravier, sable et terre.

MHENR
418-540-3756
418-547-4846



**ESTIMATION
GRATUITE**



J'espère que vous profitez des couleurs magnifiques que nous offre en abondance cet été.

Groupe des peintres-amateur:

de Lac-Kénogami

Un petit mot pour vous rappeler que nos cours débutent le vendredi le 11 et lundi le 13 septembre. Pour plus d'information, n'hésitez pas à me téléphoner au 418-695-3818.

Mado Poirier, professeure



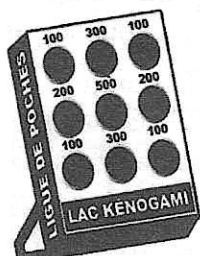
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Votre bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Mardi de 18 h 30 à 20 h

Édifice municipal, chemin de l'Église



LIGUE DE SACS DE SABLE DE LAC-KENO GAMI

*Tous les mardis de 18 h 30 à 22 h
Édifice municipal de Lac-Kénogami
3000, chemin de l'Église*

Début de la nouvelle saison: le mardi 14 septembre

Pour information, veuillez communiquer avec:

Mme Thérèse Girard 418 542-5249

M. Laurent Tremblay 418 547-1995

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes intéressées à venir jouer avec nous!

Soyez des nôtres !

GROUPESUTTON ACCÈS PLUS
 Courtier immobilier agréé
 Groupe Sutton Accès Plus est franchisé
 indépendant et autonome de Sutton Québec

2395, St-Dominique
 Jonquière QC G7X 6L1
 B. 418.542.7587
 F. 418.542.7622
 heleneg@sutton.com
 www.suttonquebec.com

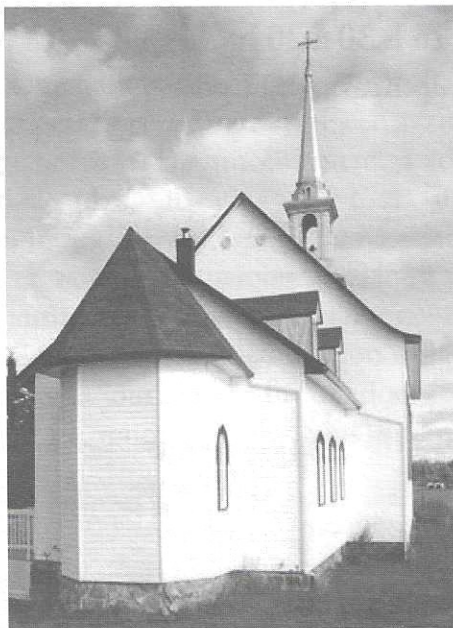
Hélène Gagnon
 Agent immobilier affilié
 Cell.: 418.540.3459

Un tacon-site au lac Kénogami

Qu'est-ce qu'un tacon? Le petit d'un saumon ou d'une ouananiche, emblème animalier de notre région

Qu'est-ce qu'un tacon-site?

C'est une sculpture en pierre qui représente un tacon. Le duo d'artistes Alain Laroche et Jocelyn Maltais a imaginé à partir de l'emblème animalier du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de réaliser un signe couvrant le territoire sur une surface de 140 kilomètres de long par 40 kilomètres de large. Il s'agit de construire 60 sculptures à l'effigie de la Ouananiche appelées « Tacon-Site », à tous les 5 kilomètres sur le pourtour de cet immense signe emblématique. Ce projet est appelé La Grande Marche des Tacons-Sites. Il s'agit d'un monument permanent éclaté à l'échelle du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui rayonne comme symbole formel unificateur et signe de fierté et de solidarité régionale.



Chapelle St-Cyriac vue de derrière



Carte régionale des emplacements des tacons-sites

Le site patrimonial de la chapelle Saint-Cyriac a été choisi comme site pour installer l'un des 60 tacons de la région. Les raisons de ce choix sont expliquées dans le site internet des Tacons-sites. <http://www.sagamie.org/iql/tacons-sites/GrandeMarcheDesTaconsSites.html> Le chemin Kénogami fut la première voie carrossable qui partait de Chicoutimi pour rejoindre le Lac-Saint-Jean. Les travaux s'étalèrent de 1851 à 1862. Quand le chemin Kénogami fut complété, la municipalité de Saint-Cyriac devenait la plaque tournante et la localité tampon entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean. Afin de rendre hommage aux habitants du village de Saint-Cyriac et à la route des pionniers, nous avons implanté le Tacon-Site du Pèlerinage.



Tacon-site derrière la chapelle



DAMIEN CYR | INSPECTIONS INC.
MEMBRE APCHQ & ACQC
(ASS. ERREURS & OMISSIONS)

SERVICE PROFESSIONNEL EN INSPECTION DE BÂTIMENT

EXPERTISES TECHNIQUES
PRECHAT, PRÉ-VENTE

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

■ 3245, rue du Coteau, Jonquière, (Québec) G7X 7V6
■ Téléphone : **418-290-4150**
■ Courriel : info@damien-cyr-inspections.com
■ Site web : www.damien-cyr-inspection.com

www.polycrete.com

Polycrete®
Coffrage isolant

DamienCyr, IB
Inspecteur en bâtiment
Distributeur

3245, rue du Coteau
Jonquière (Québec) G7X 7V6 Canada
Tél: 418 290-4150
Télec: 418 213-0845
Courriel-d-cyr@hotmail.com



Des nouvelles de votre Afeas de Lac-Kénogami...

Une autre année bien remplie vient de se conclure par l'assemblée annuelle du 5 mai et la tenue des élections. Les membres du C.A. ont été réélus en bloc pour une autre année et devront à nouveau relever le défi

de dynamiser et diversifier nos activités. Merci à la vingtaine de membres qui étaient au rendez-vous, pour votre confiance et votre participation. Cette dernière rencontre était suivie du traditionnel souper hot dog et l'heure était à la détente comme on peut en juger par les photos ci-jointes.

Un hommage particulier a été rendu à l'une de nos membres, Mme Moïsette Émond pour son implication dans notre mouvement depuis plus de 20 ans, que ce soit par la gestion du réseau téléphonique ou du comité des malades, en plus de nous gâter régulièrement par ses petits plats sucrés. Son sucre à la crème

et son gâteau aux carottes : de purs délices!

Également, le travail des bénévoles et responsables de comités a été souligné de façon particulière lors d'un souper qui s'est tenu le 26 mai, et qui a rejoint une quinzaine de membres (photos jointes). Cette année fut particulièrement riche en terme de formation et d'activités diverses et je tiens à remercier chacune des membres pour leur implication dans les différents projets et entre autres pour la réalisation des cabas qui ont mobilisé beaucoup d'énergie au cours de l'année.

Je termine en souhaitant la bienvenue aux nouvelles membres qui ont rejoint nos rangs et pour vous souhaiter à tous et à toutes, de très joyeuses vacances, en santé et en sécurité.

Au plaisir de se revoir à l'automne.

Monique Lespérance
Présidente



Chers membres de La Jouvence,

Après une pose involontaire, je reviens avec notre chronique dans le journal du Lac-Kénogami.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont participé à la fête de la St-Jean et à l'inauguration du tacon-site à l'arrière de notre chapelle.

À vous, chers membres, un merci bien spécial pour votre participation à nos activités car votre présence donne à votre conseil le support dont nous avons besoin afin d'organiser notre programme de l'année.

Bienvenue au conseil à notre nouvelle directrice Madame Pauline Guay qui a accepté, en plus, de faire partie du comité du palet américain.

Durant l'été, Serge Blackburn et son équipe ont formé une ligue de fers à cheval. Bravo Serge et ton équipe pour votre dévouement pour ce loisir, car avec cette organisation, notre mouvement est en opération durant toute l'année.

En plus, il ne faut pas oublier que nous débutons notre saison le 25 août 2010 avec notre journée champêtre. Notre premier brunch sera le 12 septembre 2010. Comme par le passé, nous allons mettre notre système téléphonique en marche pour que tous nos membres soient au courant en temps opportun.

Donc, bonne fin d'été, soyez prudents et je vous souhaite vous retrouver tous et toutes en bonne forme à l'automne lors de la reprise de nos activités.

Guy Harvey
Président

DÉPANNEUR MANIC

• Sandwichs
• Sous-marins
• Mets préparés
• Casse-Croûte
418 542-0690
5600, rte de Kénogami, Lac Kénogami QC G7X 0H9 • Téléc : 418 542-0690

GROUPE CANTIN-GAGNON
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

Roch Cantin, C. D.A.A.
Courtier en assurance de dommages

2463, Saint-Dominique Jonquière (Québec) G7X 7V8
Bur.: (418) 542-7575 - Fax: (418) 542-0931
roch.cantin@groupecantingagnon.ca

SERVICES D'ASSURANCES ET FINANCIERS

Les **CONCERTS** de la **Chapelle St-Cyriac**

rue de la Chapelle, Lac-Kénogami



Les Ondes Gracieuses

Le trio Wilbaux

Le dimanche 29 août 2010 à 14h

Le Vent dans les Cordes et tango intimo

Le quatuor Gardel

Le dimanche 31 octobre 2010 à 14h



Les Plus Beaux Airs Baroques

**Flûte-contre, clavier, flûte,
contrebasse et violon**

Le jeudi 23 décembre 2010 à 20h



Romantisme sur le Lac

Matthieu Fortin, pianiste

Le dimanche 20 février 2011 à 14h



Pour information contacter:

Monique Boucher 418 695-2123 Sylvie Brassard 418 542-0186 Lise Hubert 418 695-5220

Billets: Dépanneur le Baladeur lac Kénogami Abonnement: 50\$ pour les 4 concerts 15\$ par concert

Les Concerts de la Chapelle, c'est reparti!

Forts de notre belle expérience de l'an passé, nous démarrons en grande cette année, dès le 29 août, avec le trio Wilbaux. Nous aurons donc la chance d'entendre Laura Andriani, premier violon du Quatuor Alcan, la violoncelliste Amélie Fradette de l'Orchestre Philharmonique de Buffalo et Monique Robitaille, pianiste au Conservatoire. La qualité de ces artistes nous permet d'anticiper un moment musical d'exception pour le début de la saison. Nous aurons de plus l'occasion de rencontrer Mme Isabelle Wilbaux, la luthière qui a donné son nom à ce trio. C'est à elle que l'on doit la fabrication du violon et du violoncelle de nos musiciennes. Avis aux nombreux artisans du Lac! On nous apprend également qu'une œuvre inédite sera créée à l'occasion de ce concert. L'auteur italien Alessandro Annunziata, ami de Laura, a écrit spécialement pour l'occasion une pièce à l'intention de nos artistes célébrant la beauté de notre région.

Les autres concerts de la saison ne risquent pas de décevoir. Le Quatuor Gardel, bien connu de notre clientèle, se produira le 31 octobre avec des invités surprises. On pourra entendre, le 23 décembre, un ensemble de musique baroque et un chanteur haute-contre pour nous préparer le cœur aux fêtes de Noël. Finalement, un pianiste originaire de la région dont la renommée dépasse déjà le pays, Matthieu Fortin, nous présentera un récital très attendu, le dimanche 20 février.

Les abonnements pour la saison sont déjà disponibles au prix populaire de 50\$ pour les quatre concerts. N'hésitez pas à profiter d'une initiative réalisée par et pour les gens d'ici, pour profiter de moments musicaux uniques, avec des musiciens professionnels reliés à notre région. Une belle occasion de se rencontrer dans un lieu que nous apprécions tous.

Pour information, abonnements ou billets : Sylvie Brassard (418)542-0186, Lise Hubert (418)695-5220, Monique Boucher (418)695-2123, dépanneur le Baladeur de Lac-Kénogami.

Yvon Bouchard

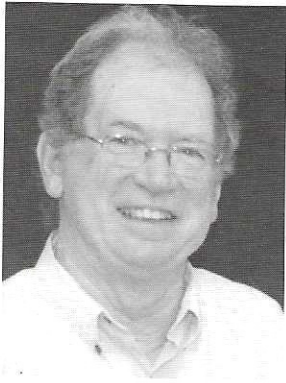
1969 Davis, Jonquière G7S 3B7
Tél.: 418 548 7878
Fax: 418 548 5625
www.decoratiorbrassard.com



**DÉCORATION
BRASSARD**

Un décor unique comme vous

FINNTER BRASSARD
Designer d'intérieur



Un St-Jean bon de l'ordinaire

à Saint-Cyriac

Le 22 juin, regroupés dans la petite église de Saint-Cyriac, une vingtaine de bénévoles participaient

aux derniers préparatifs d'une fête qui s'annonçait exceptionnelle cette année. Sous la responsabilité générale du Comité culturel et la coordination dynamique de Sylvie Brassard, on a eu l'idée de regrouper trois événements : la fête traditionnelle de la St-Jean, l'inauguration du Tacon-site de Lac-Kénogami et le lancement du nouvel éclairage de la chapelle. Toutes les personnes impliquées dans chacune de ces activités ont pu se faire une idée plus précise de l'ensemble de la journée, partager les tâches et... souhaiter une température favorable.

Malgré un temps un peu incertain, tout s'est passé à merveille et la participation des citoyens a dépassé les attentes des organisateurs.

La messe présidée par l'abbé Louis-Marie Beaumont, s'est joyeusement déroulée avec plusieurs rituels qui donnaient du sens à la Saint-Jean. Une cinquantaine de pèlerins ont marché du chemin des Bâisseurs jusqu'à la rue de la Chapelle où on a fait parader les marionnettes géantes et rouler la fameuse pierre lumineuse, partie du

conte relié au tacon-site. Inauguration ensuite du Tacon-site avec les auteurs de cette réalisation étonnante (voir article ci-joint) suivie du récit du conte dans la chapelle.

Quelques centaines de personnes ont fraternisé tout l'après-midi dans et autour du chapiteau dressé pour l'occasion. On a manqué de pizzas et personne n'a réussi à les multiplier! Les musiciens ont commencé à s'installer vers la fin de l'après-midi, plusieurs personnes se sont ajoutées et la température à commencer à s'élever un peu... avec l'aide des danseurs et de la musique entraînante des excellents musiciens du groupe Cantin Bégin.

Un moment attendu par plusieurs : le lancement du nouveau système d'éclairage de la Chapelle. C'est à notre conseiller municipal, M. Paul-Roger Cantin, que revenait l'honneur de faire ce lancement. Des milliers de combinaisons de couleurs sont apparues sur les murs de notre petite église arrachant des oh! et des ah! aux personnes présentes.

Bref, une journée mémorable pour notre petite communauté grâce au travail efficace et généreux de concitoyens qui ont donné temps et efforts pour rendre possible cette autre belle rencontre.

Y.B.

Comité du journal

Yvon Bouchard
Paul-Roger Cantin
Stéphanie Fortin
Clarène Nicollon
Louis Pilote
Alain St-Gelais
Martin Tremblay

*Vous êtes un organisme de
Lac-Kénogami et vous désirez
annoncer vos activités!*

*Vous êtes citoyen et vous voulez
faire paraître un message ou
une annonce!*

Pour commentaires, informations et suggestions...

Écrivez-nous

aucourantdulac@ville.saguenay.qc.ca



3000, chemin de l'Église
Lac-Kénogami (Québec)
G7X 7V6



418 547-0994



418 547-6158

LES MOIS DE PARUTION

Décembre-Janvier
Février-Mars
Avril-Mai
Juin-Juillet
Août-Septembre
Octobre-Novembre

DATE DE TOMBÉE

1 mois avant la parution

Prochaine date: 1^{er} mars

André SAVARD
COUTURE INDUSTRIELLE MOBILE

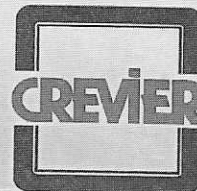
418 344-4986

Consultation · Fabrication · Réparation
Développement de produits

Toiles bateaux - zippers - sièges

info@andresavard.com

418.818.9977



Dépanneur Le Baladeur

5251, chemin du Quai
Lac-Kénogami, Québec
G7X 7V6

Chantal Dallaire
propriétaire

Téléphone 418 542-0183 • Télécopieur 418 542-2637



Bleu Laurentides

Prendre soin des lacs, c'est payant !

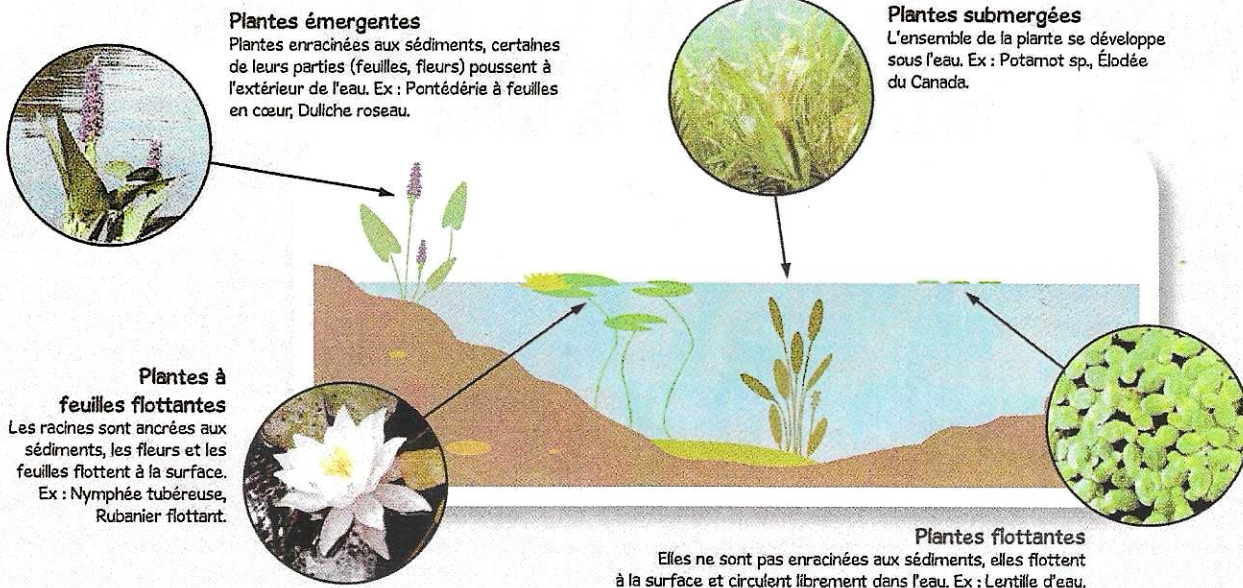
Un monde vert dans un univers d'eau !

Les végétaux dans les lacs ne sont normalement pas néfastes. On peut différencier deux groupes qui contribuent à la santé du lac, les algues et les plantes aquatiques. Les algues sont généralement des organismes microscopiques qui ne possèdent pas de racines. Les plantes aquatiques sont visibles à l'œil nu et sont capables de vivre sous l'eau ou aux abords des plans d'eau.

Les végétaux aquatiques contribuent au bon fonctionnement de l'écosystème :

- Fournissent des abris, des lieux de reproduction et d'alimentation à la faune du lac.
- Filtrant l'eau en absorbant les nutriments en excès.
- Freinent l'action des vagues protégeant ainsi les rives de l'érosion.
- Stabilisent les sédiments en place lorsqu'ils sont enracinés.

On distingue quatre catégories de plantes aquatiques :



Espèce nuisible envahissante :
Le myriophylle à épi est une espèce submergée qui n'est pas originaire du Québec. Il s'est adapté à notre environnement et possède peu de prédateurs naturels. Il peut ainsi envahir certains lacs et nuire aux espèces indigènes.

Attention à ne pas le confondre avec le myriophylle blanchissant, espèce indigène qui ne représente pas un problème.



Myriophylle à épi
(*Myriophyllum spicatum*)

Plus de 12 segments



Myriophylle blanchissant
(*Myriophyllum sibiricum*)

11 segments et moins



Il est normal que le taux de croissance des plantes aquatiques fluctue au fil des saisons et des années. Afin de prévenir une prolifération, il faut limiter les apports en nutriments (azote, phosphore) dans le lac.

Plusieurs actions simples sont suggérées :

- Conservez le bouclier végétal naturel dans la bande riveraine.
- Évitez d'utiliser des engrais (même biologiques).
- Assurez-vous d'avoir une installation septique conforme et vidangez-la régulièrement.
- Privilégiez les produits domestiques sans phosphate.